

«Le Sénat adopte la proposition de résolution de Jean-Marie BOCKEL sur le pouvoir de dérogation aux normes attribué au préfets»

24/10/2019

Cette proposition de résolution reprend les principales orientations du récent [rapport](#) de la délégation aux collectivités territoriales sur l'interprétation facilitatrice et le pouvoir de dérogation des préfets. Elle propose des pistes permettant de rendre plus efficace l'exercice de ces outils, au bénéfice de l'action publique locale :

- systématiser les mécanismes de suivi et d'évaluation, aux niveaux national et local, des dispositifs de simplification et y associer des élus et des professionnels du droit ;
- créer les conditions d'un dialogue local sur la simplification des normes entre l'État et les collectivités territoriales, via l'institution d'une instance départementale auprès du préfet ;
- renforcer l'information des agents publics, des élus et de l'ensemble des bénéficiaires potentiels sur l'existence et les modalités du pouvoir de dérogation attribué aux préfets ;
- élargir le champ de la possibilité de déroger aux normes.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)